



Grenoble, le 12 mars 2020

Réponse de Grenoble en commun, la liste menée par Eric Piolle aux « Neuf propositions pour agir ensemble à la Villeneuve »

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre courrier et vos 9 propositions. La vitalité de l'initiative associative, à la Villeneuve et au Village Olympique comme sur l'ensemble du territoire grenoblois, est une nécessité absolue : elle est un témoin de la santé démocratique de la ville, de la diversité des approches de l'intérêt général, de l'engagement de citoyens et citoyennes bénévoles au service du collectif.

Les enjeux que vous posez sont pour certains spécifiques aux quartiers dans lesquels vos associations sont implantées, pour d'autres communs à l'ensemble des associations grenobloises, et au-delà.

Nous souhaitons considérer les associations comme des partenaires de l'intérêt général, et non comme des prestataires : il s'agit en effet d'accompagner les démarches portées par elles, et non de s'inscrire dans une démarche de commande.

Nous proposons dans notre projet plusieurs propositions qui nous semblent rejoindre vos questionnements :

- La création d'un groupement d'employeur-ses à l'échelle métropolitaine pour permettre de mutualiser des fonctions administratives par exemple, et de nouveaux outils d'économie sociale et solidaire au service des initiatives citoyennes (partages de locaux, de matériel, solidarités entre acteurs associatifs, entre habitant-es) ;
- un travail concerté pour assurer la complémentarité entre les maisons des habitant-es et les acteurs associatifs, afin d'éviter les effets de concurrence et de permettre aux associations de consolider leurs projets ;
- le renforcement de l'action municipale (création de poste) pour accompagner les associations d'éducation populaire dans l'administration et la recherche de financements extérieurs (partenaires publics, fondations...) ;
- des coopératives de projets associant les habitant-es, les acteurs associatifs et la Ville afin de construire ensemble des pistes de solutions concrètes à des sujets précis, à définir ensemble, relevant de la compétence de la Ville ;
- des leviers pour permettre aux associations de se projeter sur le temps long (conventions pluriannuelles), dans une démarche de responsabilité collective ;
- une charte et un observatoire de la vie associative pour comprendre et travailler les tendances à l'œuvre dans le monde associatif, notamment au regard de leur



indépendance, de leur équilibre économique et du dynamisme de l'implication bénévole qui les fait vivre ;

- la poursuite et le renforcement des actions de formation portées par la maison des associations au service des acteurs associatifs du territoire ;
- un pôle d'élus mobilisés collectivement sur les enjeux d'éducation populaire, faisant le lien entre éducation, sport, culture, proximité et démocratie locale ;
- l'ouverture de locaux vacants à des projets culturels et d'hospitalité notamment.

Nous souhaitons aussi mobiliser les outils de l'économie sociale et solidaire pour adopter le meilleur mode de gestion et d'animation de la piscine Iris, qui a vocation à devenir une ruche, un lieu de vie associatif et collectif, associant les collectivités, les acteurs associatifs et les habitant-es.

Un dialogue permanent entre les acteurs associatifs et l'institution dans toutes ses composantes est effectivement indispensable. Cela nécessitera un travail de réflexion afin de trouver la meilleure forme de travail et de dialogue, qui associera si nous sommes élus-es, un groupe d'élus-es concerné-es par les enjeux que cette question soulève (vie associative, proximité, secteur, politique de la ville, éducation populaire, éducation, culture, jeunesse...) afin que ces échanges donnent lieu à des actions concrètes et transversales, qui permettent de ne pas cantonner la relation avec les acteurs associatifs des quartiers Villeneuve-Village Olympique à une politique « de quartier » mais de les considérer comme des acteurs associatifs engagés, aussi, pour la culture, le sport, l'éducation.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Bien cordialement,

L'équipe de Grenoble en commun